

PRIMATURE
COMITE DE PILOTAGE DU PLAN DE VEILLE ET DE RIPOSTE CONTRE LA
PANDEMIE A CORONAVIRUS

ORDONNANCE DE PAIEMENT		N	0037
Date :		Emetteur : Coordonnateur Technique	
Objet de la Dépense : CONSTRUCTION D'UNE CLOISON EN MEDECINE			
FOURNISSEUR OU BENEFICIAIRE		GESTION	IMPUTATION
E.C.B.T.M		2020	601206
		MONTANT DE L'IMPUTATION	
		Imputation Annuelles	
		Total	
MATRICULE (NIF) :	020858 N		
Contrat :		MONTANT DISPONIBLE :	
		MONTANT ORDONNANCE :	
		480 000	
Date	Date d'échéance	Déductions fiscales	
25/03/2020		Autres déductions	
Fact. Numéro :	N°062/DG :2020	NET A PAYER	
		480 000	
Banque du Bénéficiaire :		Compte à créditer :	

La présente Ordonnance, assignée et payable par le comptable du Fonds Spécial de Riposte COVID-19, le Trésorier Central comme comptable de rattachement est arrêtée à la somme de : **Quatre cent quatre-vingt mille francs CFA.**

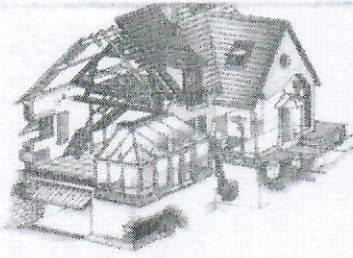
COMpte A DEBITER	MODE DE REGLEMENT
BANQUE : Caisse des Dépôts et Consignations CODE BANQUE : 42001 CODE AGENCE : 00734 N° COMPTE : 15100001979-01	<input type="checkbox"/> NUMERAIRE <input checked="" type="checkbox"/> CHEQUE <input type="checkbox"/> VIREMENT <input type="checkbox"/> TRANSFER <input type="checkbox"/> DEBIT OFFICIEL

Libreville le, **25/03/2020** Libreville le, **25/03/2020**

LE COORDONATEUR TECHNIQUE  Pr. Romain TCHOUA	LE COMPTABLE  Gilberte NDOMBA
---	---

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
BATIMENT ET DE TRANSPORT MARITIME

E.C.B.T.M

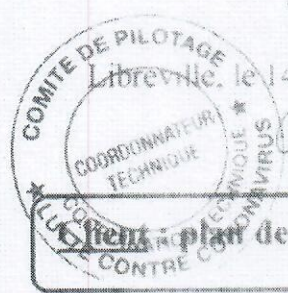


❖ Rénovation ❖ Construction ❖ Peinture
❖ Technique ❖ Tout corps d'Etat



Handwritten notes:
E.C.B.T.M
Libreville

Handwritten notes:
Arrêté par
pour
[Signature]



FACTURE N°062/DG:2020

Plan de riposte COVID-19

CONCERNANT : La construction d'une cloison à la médecine

DESIGNATION	U	QT	P.U	TOTAL
Construction du support en bois de section 8x 4 cm	ens	01	120 000	120.000
Fourniture et pose de panneaux de plâtre hermétiquement fermé de 12 mm d'épaisseur y/c la fermeture au mortier de plâtre des deux côtés.	m²	15	24 000	360.000
TOTAL GENERAL				480.000 F

Arrêter le présent devis à la somme de : **QUATRE CENT QUATRE VINGT MILLE FRANCS CFA.**

REPUBLIQUE GABONAISE
200
FRANCS

